



**Cette année le Maroc est à
l'honneur à Soubran
Présence de 2 Potiers Marocains**

Madame, Monsieur,

La 37^{ème} Foire de Soubran se déroulera les :

Samedi 6 de 10h à 19h & Dimanche 7 septembre 2025 de 9h à 19h.

Le marché de Soubran est visité par plus de 3 000 personnes et le CA des Exposants est de 30 000 € avec une moyenne de 900 € par exposant pour 33 Exposants (statistiques sur 10 ans)

Le Prix de l'emplacement à été fixé à 79€

Les places sont limitées à 45 exposants.

Cette réservation donne droit :

- Le repas du vendredi soir, pour l'exposant. (1 seul repas)
- La grillade du samedi midi (Saucisses ou Merguez/Frites ou Salades + 1 Boisson), pour l'exposant. (1 seul repas)
- Le repas du samedi soir, pour l'exposant. (1 seul repas)
- Le petit déjeuner du dimanche matin gratuit sur le lieu de la foire de 7 h 30 à 9 h 30. (2 Maxi)
- Salade, Saucisses ou Merguez /Frites ou Salades, Glace + 1 boisson le dimanche midi, pour l'exposant. (1 seul repas)

Nos frais étant en constante augmentation, et pour assurer la pérennité de la Foire, nous sommes amenés à vous solliciter pour donner un lot qui sera utilisé pour la tombola. La somme récoltée nous permet d'augmenter notre budget publicitaire (banderoles, flyers, affiches, ...)

Nous demandons aux Potiers volontaires de participer à l'animation tournage. Chaque poterie tournée sera rémunérée 3 € (inscrivez-vous sur le bulletin)

Cette année nous proposons un thème « Le Maroc ». Nous demandons, à chacun d'entre vous, suivant vos possibilités de fabrication, de préparer une pièce. Elles seront exposées sur un stand réservé à cet effet. Un jury composé de 3 Exposants, 3 membres de la Société des Fêtes ainsi que 3 personnes du Public désignera le vainqueur (1^{er} prix : 1 jambon, puis 1 Cognac et 1 Pineau)

Vous recevrez un e-mail, au plus tard le 1^{er} juin 2025, pour confirmer que votre candidature est retenue ou rejetée pour la 37^{ème} Foire de Soubran. **-Si vous ne recevez pas d'email contactez nous**

Depuis 2021, il a été décidé de promouvoir des « nouveaux potier(e)s ou Verrier(e)s », ces exposants devront être inscrits au RC depuis moins de 2 ans. Le stand leur sera offert (valeur 79€). Le nombre sera limité à 5 personnes. Si vous en connaissez, n'hésitez pas à leur donner nos coordonnées.

Si vous souhaitez être des nôtres les **6 & 7 septembre 2025**, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner complété et signé, avant le **1^{er} mai 2025** impérativement, le coupon réponse ci-joint.

En espérant vous compter parmi nous, veuillez croire, chère(e) ami(e) exposant à notre sincère amitié.

Le président Jean-Marie DESGRANGE

24, Les Hautes Chapelles
17150 Mirambeau
☎ 06.74.30.00.73

potierssoubran@gmail.com

SIREN : 815 315 544 SIRET : 315 544 00016 APE : 8230Z Catégorie Juridique : 9220 (Association déclarée)

<http://potiersoubran.blogspot.fr/>



Foire Potiers Soubran





Règlement intérieur du Marché de Soubran

La Société des Fêtes de Soubran s'engage à :

- Diffuser largement l'événement en amont : distribution de flyers, affichage, banderoles, diffusion dans la presse régionale, réseaux sociaux.
- Accueillir au mieux les exposants et répondre à leurs besoins dans la mesure de leurs moyens.

- Le marché est ouvert aux potiers et verriers inscrits au registre des métiers, à la maison des artistes ou pouvant justifier d'un statut professionnel d'artiste libre.
 - Le marché se déroulant sur deux jours et pour éviter les vols, il sera gardé dans la nuit du vendredi et du samedi de 23h00 à 8h. Le stand devra être bâché les vendredi et samedi soir. Il est conseillé aux exposants d'enlever les pièces le plus précieuses.
 - L'accueil et installation se fera à partir du vendredi 15h, et le samedi à partir de 7h.
 - **Le choix de l'emplacement de votre stand se fera obligatoirement en présence d'un membre de la Société des Fêtes. Le placement se fait dans l'ordre d'arrivée de l'exposant.**
 - Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, détérioration des objets exposés, des dommages occasionnés par la pluie, la grêle, les orages ou le vent.
 - Chaque exposant devra être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile et assuré pour les risques cités au paragraphe précédent.
 - Aucun véhicule ne sera admis à stationner sur le Marché de Soubran.
 - Chaque exposant et démonstrateur donne son autorisation pour le droit à l'image de son stand (prise de photos ou films, diffusion sur réseaux sociaux et sites internet)
 - Les revendeurs sont proscrits.
 - Chaque exposant devra prévoir son matériel d'exposition pour un emplacement de **5 mètres maximum**
 - En cas d'intempéries ou de force majeure, les droits d'inscription ne pourront être remboursés.
 - **Votre règlement ne sera pas restitué en cas d'annulation de votre part après le 1^{er} juin 2025 ou de décision par les pouvoirs publics d'annulation de l'évènement pour causes de forces majeures**
 - Horaires du marché de Potiers et Verriers : samedi 10h à 19h et dimanche de 9h à 19h.
 - La participation au marché est fixée à un tarif forfaitaire de 79€ par exposant, paiement par chèque (Seulement pour les exposants ayant un compte en France. Dans les autres cas, merci de prévoir le paiement en espèces sur place le jour de la Foire). **Le chèque sera encaissé à partir du 8 septembre 2025.**
 - **Pour les Céramistes ou Verriers au RC depuis moins de 2 ans, remplir le dossier et fournir un chèque de 79 € qui vous sera restitué si vous participez au marché ou que vous annulez votre venue avant le 1^{er} Août 2025 (délai pour trouver un autre exposant)**

Pour que votre inscription soit prise en compte, le dossier doit être complet : Coupon réponse, KBIS, Attestation Assurance, 2 ou 3 photos de vos réalisations, Règlement Intérieur signé et Chèque du montant dû (sauf pour les exposants hors France)

- La participation à ce Marché de Potiers et Verriers implique l'acceptation du présent règlement.





COUPON REPONSE

A renvoyer par courrier **avant le 1^{er} mai 2025** avec le chèque, votre extrait de Kbis, une copie de votre Assurance Responsabilité Civile et le Règlement Intérieur signé à :
 Société des Fêtes de Soubran 24 Les Hautes Chapelles 17150 MIRAMBEAU

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Email

Souhaite réserver un emplacement pour les 6 & 7 septembre 2025

(Cochez tous les choix pour réserver, même les repas gratuits & Petits Déjeuners)

Réservation emplacement 6 & 7 sept. 25	79 €		€
Réservation emplacement 6 & 7 sept. 24 - Kbis < 2 Ans*	Gratuit		-
Repas du vendredi soir 5 sept. 25 (gratuit pour l'Exposant)	Gratuit		-
Repas du vendredi soir 5 sept. 25 (Accompagnant)	12 €		€
Repas du samedi midi 6 sept. 25 (gratuit pour l'Exposant)	Gratuit		-
Repas du samedi soir 6 sept. 25 (gratuit pour l'Exposant)	Gratuit		-
Repas du samedi soir 6 sept. 25 (Accompagnant)	18 €		€
Petit déjeuner 7 sept. 25 (gratuit pour l'Exposant et l'Accompagnant)	Gratuit		-
Repas du dimanche midi 7 sept. 25 (gratuit pour l'Exposant)	Gratuit		-

Ci-joint chèque d'un montant de (un reçu vous sera délivré le dimanche de la foire)

 €

Type de Production

Pièces sèches pour les Fours (Papier, Raku, Gallo-Romain) Oui Non

Quantité

Thème « Le Maroc » Oui Non

Participera au tournage Oui Non

Quantité

Donnera un lot pour la tombola Oui Non

TPE (Utilisation Terminal Paiement, **Frais à 0€ Exposant**) Oui Non

Observations

* Stand gratuit (fournir un chèque de 79 € qui vous sera restitué si vous participez au marché ou que vous annulez votre venue avant le 1^{er} Août 2025 (délai pour trouver un autre exposant))

La participation au Marché de Potiers et Verriers implique l'acceptation du règlement intérieur.

Date :

Signature

